

TARIF SOCIAL 101

POUR MIEUX COMPRENDRE
LA TARIFICATION SOCIALE DU TRANSPORT EN COMMUN



Mouvement pour un transport public abordable



Mouvement pour un transport public abordable

A PROPOS

Le Mouvement pour un transport public abordable (MTPA) travaille depuis 2012 sur l'accessibilité financière du transport en commun pour les personnes à faible et très faible revenu et met de l'avant la tarification sociale comme piste de solution.

Le MTPA est organisé en coalition regroupant 43 organisations préoccupées par les impacts du coût du transport en commun sur les personnes en situation de pauvreté

MOBILITÉ ET PAUVRETÉ

La problématique de la cherté du transport

Plus on se retrouve en situation de pauvreté, plus on a de la difficulté à avoir accès au transport et à se déplacer. Être limité dans ses déplacements en raison des frais du transport contribue à l'exclusion et à l'isolement social des personnes à faible revenu. Comme tout le monde, elles doivent se déplacer pour répondre à leurs besoins, que ce soit pour chercher de l'emploi, aller à la banque alimentaire, visiter des proches, trouver assistance dans un groupe communautaire, se rendre à un rendez-vous médical, etc.

La question de la mobilité n'est pas qu'une question de transport puisqu'être restreint dans ses déplacements limite l'atteinte de plusieurs droits, dont la santé, l'éducation, le travail.

C'est pourquoi le MTPA revendique le droit à la mobilité de toutes et tous parce que se déplacer n'est pas un luxe et que la pauvreté ne doit pas être un obstacle à la mobilité.

La mobilité, c'est un droit !

SOLUTION

La tarification sociale du transport en commun basée sur le revenu

Une tarification sociale dans le transport en commun qui est basée sur le revenu est un moyen d'atténuer certaines conséquences de la pauvreté et de contribuer concrètement à amoindrir des inégalités. Elle aidera les personnes les plus démunies qui doivent composer avec l'augmentation du coût de la vie et des services essentiels, avec l'éloignement des services publics et sociaux ainsi qu'avec un revenu mensuel insuffisant pour répondre à leurs besoins.

LE MTPA RENVENDIQUE

À qui bénéficie la mesure

- Que soient admissibles les personnes dont le revenu est inférieur à la «MFR-60 après impôt», soit la mesure de faible revenu qui inclut le plus de gens, y compris les employé.e.s au salaire minimum.
- Que les réductions s'appliquent à tous les titres : billets individuels, passes mensuelles, hebdo, lisières, etc.
- Que les réductions pour les personnes à faible revenu soient au moins égales à celles des aîné.e.s et étudiant.e.s.



EXEMPLES

La tarification sociale déjà en place dans plusieurs villes

Plusieurs villes dans le monde ont mis en place une telle mesure. Au Canada, de plus en plus de villes font aussi ce choix, dont Toronto, Kingston, Ottawa, Winnipeg, Regina, Calgary, Gatineau, etc...

À Calgary (Alberta), une passe mensuelle coûte 5,15\$ pour les personnes les plus pauvres (environ 12 000\$ de revenu par année). Une première mesure de tarification sociale existait à Calgary dès 2005. Mais cette mesure a été bonifiée en 2016. Ainsi, les personnes à faible et très faible revenu qui vivent à Calgary ont entre 50% et 95% de rabais sur leur passe mensuelle de transport.

Gatineau (Qc) est la première ville québécoise à avoir misé sur une tarification sociale basée sur le revenu. La Société de Transport de l'Outaouais (STO) offre une réduction de 30% aux usagers et usagères dont le revenu familial se situe sous le seuil de faible revenu canadien.

IMPACTS

Selon un sondage effectué, auprès des bénéficiaires de la passe à tarif réduit de Calgary, 49% d'entre eux ont pu trouver un nouvel ou un meilleur emploi en ayant accès à un transport abordable et 59% soutiennent que cet accès leur a permis de conserver leur emploi. 97% des répondant.e.s considèrent que leur qualité de vie a augmenté suite à ces mesures.

*La tarification sociale du transport en commun :
Étude du cas de Calgary,
Conseil des Montréalaises (mai 2012)*

Un an seulement après la mise en place d'une tarification sociale, la société de transport de Gatineau estime que les résultats sont concluants : « (...) le quart (26 %) des détenteurs du titre ÉCHO n'utilisait pas les transports collectifs auparavant. Ceux-ci ont fait tout près de 94 000 déplacements en 2018, soit 195 en moyenne chacun. « On a tendance à croire que ces gens se déplaçaient moins, comme le seuil de faible revenu a été fixé à 17 050 \$ pour une personne seule. Ça permet de contrer l'isolement »

Gatineau se réjouit du succès de la tarification sociale, lapresse.ca (6 avril 2019)



FINANCEMENT

Qui paie pour le tarif social?



Les modèles de financement diffèrent d'un endroit à l'autre. Parfois la société de transport contribue au financement de la mesure . Mais que ce soit à titre de projet-pilote ou de programmes désormais permanents, ils ont été rendus possibles grâce à l'appui des villes et la plupart bénéficient de subvention provenant du gouvernement provincial.

APPUYEZ LE TARIF SOCIAL

Devenez membre du MTPA



La cherté des transports en commun affecte toutes les personnes à faible revenu. Le MTPA vous invite à formellement soutenir la tarification sociale en devenant membre de notre coalition !

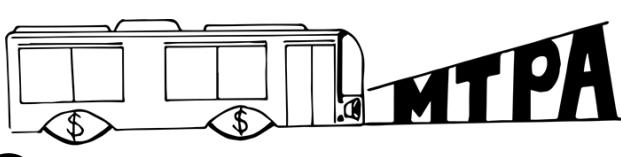
Comment faire ?

Votre groupe doit remplir le formulaire d'adhésion disponible sur transportabordable.org

La contribution financière est volontaire et un autre formulaire est disponible à cet effet.

Aller plus loin

Pour en savoir plus sur les membres et les actions du MTPA et pour accéder à de la documentation, consultez notre site : transportabordable.org



f Mouvement pour un transport public abordable